

Cahier des charges

|  |
| --- |
| **1. Création / actualisation** |
| Etabli le 23.08.2021 Par Astrid Corpataux (RE Répit) Remplace la version du |

|  |
| --- |
| **2. Identification du poste** |
| Entité | **Le Répit** |  |
| Libellé emploi-type | **Intervenant·e social·e** |  |
| Supérieur·e·s | Responsable du Répit |  |

|  |
| --- |
| **3. Missions générales du poste** |
| * Assurer le bon déroulement de l’accueil des bénéficiaires et garantir les prestations liées à la structure
* Orienter les bénéficiaires dans le réseau d’aide sociale et sanitaire
* Veiller au confort physique et psychique des bénéficiaires ainsi qu’à leur sécurité
* Evaluer et gérer les situations conflictuelles ou de crise en appliquant les procédures d’urgence et de sécurité en vigueur
* Participer à la gestion du lieu d’accueil
* Collaborer avec les autres intervenant**·**e**·**s sociaux**·**ales de l’équipe et avec le réseau
* Participer aux colloques hebdomadaires, supervisions d’équipe et formations
 |

|  |
| --- |
| **4. Catégorie de cadre et conduite hiérarchique** |
| Catégorie de cadre : Nombre de personnes directement subordonnées : aucun |

|  |
| --- |
| **5. Suppléance prévue** |
| * NON ☒ OUI : intervenant**·**e social**·**e remplaçant**·**e
 |

|  |
| --- |
| **6. Missions et activités** |
|  6.1 Assurer le bon déroulement de l’accueil des bénéficiaires et garantir les prestations liées à la structure |
| Afin d’ouvrir la structure tous les soirs à 22h, une mise en place de l’espace est nécessaire. Elle se fait par l’équipe juste avant l’ouverture.Se répartir les différents postes durant la nuit (accueil entrée, service des collations, mise en place…etc)Répondre aux besoins primaires en proposant un espace pour se reposer, un espace pour manger, un espace hygiene-santé.Informer et accompagner les personnes en phase active de consommation par la méthode RDR (réduction des risques) et en échangeant du matériel sterile  |

|  |
| --- |
|  6.2. Orienter les bénéficiaires dans le réseau d’aide sociale et sanitaire  |
| Recevoir les bénéficiaires dans un lieu sécurisé, accueillir leur histoire et créer un lien de confianceConnaître le réseau bas seuil, le réseau sanitaire, les politiques en matière de migration, les droits humains Adapter les conseils et orientations délivrés en fonction des demandes, de l’état et de la situation de la personneLe Répit n’a pas de mandat à faire des suivis ou des accompagnements sociaux |

|  |
| --- |
|  6.3. Veiller au confort physique et psychique des bénéficiaires ainsi qu’à leur sécurité |
| Les bénéficiaires viennent au Répit pour trouver un abri, une écoute, un accueil non-jugeant. Il faut donc : Pouvoir répondre à leur demande et savoir être, dans le moment présent, avec eux·elles. Inviter la personne à prendre soin d’elle. Pouvoir proposer plusieurs types d’écoute, plusieurs espaces pour que la personne se sente en sécurité.Être à l’aise avec un public majoritairement composé de bénéficiaires-hommes et de personnes ayant des troubles psychiatriques (altérations du comportement et du raisonnement, sans suivi, ni traitement) |

|  |
| --- |
|  6.4. Evaluer et gérer les situations conflictuelles ou de crise en appliquant les procédures d’urgence et de sécurité en vigueur   |
| Le sens de l’observation, de l’anticipation et de la communication sont essentiels à une bonne évaluation et gestion des situations conflictuelles.Le Répit accueille la Rue et toutes ses problématiques. Il faut être prêt**·**e et capable d’intervenir pour désamorcer les crises et poser les limites.Accueillir inconditionnellement, c’est accueillir la personne telle qu’elle est. Dans son état.Connaître ses limites personnelles et professionnelles |

|  |
| --- |
|  6.5. Participer à la gestion du lieu d’accueil |
| Participer aux tâches logistiques durant le temps d’ouverture. Il est essentiel de proposer un lieu digne d’accueillir. Il peut donc s’agir de maintenir le lieu propre durant la nuit, de proposer et de déployer un lit de camp pour toute personne souhaitant se reposer, de préparer le thé ou le café etc… |

|  |
| --- |
|  6.6. Collaborer avec les autres intervenant-e-s sociaux-ales de l’équipe et avec le réseau |
| Partager les informations liées aux bénéficiaires avec l’équipe d’intervenant**·**e**·**s sociaux**·**ales. La transmission quotidienne d’informations concernant des situations complexes vécues au sein de la structure est essentielle au bon fonctionnement de la structure. Appartenir à une grande équipe, savoir travailler chaque soir avec des collègues différents.Collaborer avec les partenaires direct (EMUS, Médecin du Monde, Police Secours, Ambulance, les hébergements d’urgence, l’Espace) |

|  |
| --- |
|  6.7. Participer aux colloques hebdomadaires, supervisions d’équipe et formations  |
| Participer à la réflexion d’équipe sur divers thématiques autant organisationnelles qu’en rapport avec le travail social. |

|  |
| --- |
| **7. Eventuelles responsabilités particulières attribuées à la / au titulaire** |
|  Veiller au respect du cadre de la structure Veiller à la sécurité des personnes accueillies durant la nuit |

|  |
| --- |
| **8. Profil attendu** |
| 8.1. Formation de base / Titre |
| Un diplôme en Travail Social / Santé /Sciences Sociales ☒Un atout |
| 8.3. Expérience professionnelle / Domaine ou activités |
| Expérience avec des personnes marginalisées  |
|  |
| 8.4. Connaissances et capacités particulières / Domaine ou activités |
| Réseau Bas Seuil de Lausanne / du Canton ☒Exigé ☐Souhait Intérêt pour les buts de la Fondation ☒Exigé ☐Souhaité  |

|  |
| --- |
| **9. Compétences** |
| Compétences  |
| Sens des responsabilités et éthique professionnelleCapacité d’adaptation et flexibilitéEcoute et empathieCommunicationNon-jugement |

|  |
| --- |
| Compétences transversales spécifiques au poste  |
| Maîtrise de soi et gestion du stressObservation et anticipation Autonomie dans le travailAptitudes à la médiation et à la négociationAptitudes à poser un cadreConnaissance du réseau social vaudois et des structures d’aide |

|  |
| --- |
| Compétences métier |
| * Orientation : capacité d'empathie et d'écoute
* Expression orale : capacité à exprimer des messages clairs et structurés, esprit de synthèse.
* Esprit de décision : aptitude à prendre rapidement des décisions d’urgence
* Ouverture d’esprit et bienveillance, dans l’optique de toujours mettre la personne au centre des interventions et de l’accompagnement (indépendemment de son histoire)
* Non-jugement des personnes vivant des problématiques d’addictions aux produits psychotropes, parfois en phase active de consummation
* Capacité à gérer des situations particulièrement complexes et à prendre du recul
 |

|  |
| --- |
| **10. Astreintes particulières**  |
|  |

|  |
| --- |
| **11. Signatures** |
| L’autorité d’engagement | Le/la titulaire atteste avoir pris connaissance du |
|  | présent cahier des charges. |
| Yan Desarzens |  |
|  |  |
| Signature | Signature |